

**HALTE À LA VIOLENCE  
CONTRE LES FEMMES**

**Les gouvernements du Conseil de coopération  
du Golfe (CCG) doivent lutter sans plus  
attendre contre la violence faite aux femmes**

Index AI : MDE 04/002/20005

ÉFAI

Lundi 10 janvier 2005

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Manama (Bahreïn).** Les gouvernements du Conseil de coopération du Golfe (CCG) – l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar – doivent sans plus attendre réagir à la violence et à la discrimination contre les femmes ancrées dans leur pays, a conclu ce dimanche 9 janvier une conférence de militants des pays du CCG.

Au moins 60 participants venus de pays du CCG, dont certains du Yémen, sont tombés d'accord à la fin des deux journées de la conférence : pour mettre fin à la violence contre les femmes, il faut avant tout que leurs gouvernements réforment les textes de loi existants qui établissent des discriminations contre les femmes ; il faut également introduire et mettre en œuvre des textes de loi leur offrant des garanties.

« *Tous les gouvernements doivent envoyer un message fort aux responsables de violences contre les femmes : de telles violences constituent une infraction et ne seront pas tolérées* », a déclaré Abdel Salam Sidahmed, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du nord à Amnesty International. « *Il faut pénaliser la violence contre les femmes, qu'elle soit commise par des acteurs étatiques ou non.* »

La conférence qui s'est tenue à Manama, à Bahreïn, était la première à rassembler des militants des droits humains originaires de tous les pays du CCG et du Yémen pour discuter de la violence et de la discrimination contre les femmes. Cette conférence a été organisée par Amnesty International pour donner aux militants, aux législateurs et aux défenseurs des droits humains dans la région une occasion de proposer des mesures concrètes pour protéger les femmes contre la violence, qu'elle soit le fait d'un système juridique inique ou d'individus. Cet événement entre dans le cadre de la campagne d'Amnesty International « *Halte à la violence contre les femmes* », lancée en mars 2004 pour une durée de six ans. La conférence

fait suite à une mission de recherche menée en juillet-août 2004.

Les participants ont déclaré qu'il existait un besoin urgent de statistiques et de recherches fiables démontrant l'ampleur du problème. Ils ont demandé au CCG de créer un centre de recherche régional pour procéder à des relevés statistiques complets et réguliers, et de mener des études sur la violence et la discrimination contre les femmes dans la région. Ce centre doit travailler en étroite collaboration avec les institutions qui traitent des affaires de violence contre les femmes.

Les gouvernements du CCG doivent faire en sorte qu'il n'existe aucune impunité pour les responsables de violences contre les femmes, et les traduire en justice, ont souligné les participants à la conférence. Ces gouvernements doivent également fournir une formation adéquate aux responsables de l'application des lois ainsi qu'à toute personne s'occupant d'affaires de violences faites aux femmes.

Les gouvernements du CCG doivent modifier les textes de loi existant sur la nationalité, l'habitat, la sécurité sociale et autres, ou introduire de nouveaux textes là où il convient d'assurer l'égalité et la non-discrimination, ont déclaré les participants à la conférence.

De même, les gouvernements du CCG ont la responsabilité de fournir un hébergement approprié aux femmes souffrant de violence, et de créer des lignes d'urgence reliées aux diverses institutions qui offrent une protection à ces femmes.

Les femmes doivent pouvoir jouer un rôle plus actif dans la sphère publique et politique. Elles doivent en particulier avoir le droit de participer au processus décisionnel dans les domaines les concernant.

Les participants ont également demandé aux pays du CCG de ratifier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il s'agit du principal traité international consacré aux droits des femmes. Les pays qui ont déjà ratifié cette convention doivent revenir sur les réserves qu'ils ont exprimées à l'égard de ce traité.

« *Il faut que de nouvelles études islamiques corrigent les conceptions erronées de ce qui est contradictoire avec la charia islamique. Il faut traiter cette question de toute urgence, parce qu'elle peut provoquer d'autres malentendus sur le contenu de la Convention* » a déclaré Cheikh Sadeq Jibrán, consultant en études islamiques et juridiques.

L'éducation aux droits humains a un grand rôle à jouer dans l'évolution de l'image stéréotypée des femmes, qui les rend plus susceptibles de subir des violences. Les participants à la conférence ont souligné la nécessité de faire mieux prendre conscience à la société dans son ensemble des droits et des responsabilités au sein de la famille, en relation avec les droits des femmes, la violence et la discrimination.

La conférence, qui a permis aux participants d'échanger leurs expériences, a également conclu que la construction de partenariats à l'échelle locale et régionale est importante pour lutter contre la violence faite aux femmes.

Un copie des recommandations formulées sera envoyée au CCG et à ses pays membres. Les participants se sont entendus pour œuvrer à différents niveaux dans leurs pays respectifs, afin de concrétiser ces recommandations. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**